

ETRANGER



Cameroun / Victoire de Paul Biya

Maurice Kamto, l'autre vainqueur de la présidentielle au Cameroun

Sans surprises, le président camerounais Paul Biya a été annoncé vainqueur de la présidentielle du 7 octobre dernier par le Conseil constitutionnel...

PAGE 4

ENERGIE



Production d'électricité

Le gouvernement signe une convention de concession avec la société Eranove

Une convention de concession de production d'électricité a été signée, hier mardi 23 octobre, entre la société Eranove et l'Etat togolais. Une nouvelle centrale électrique sera construite dans la zone portuaire de Lomé...

PAGE 5

Tour cycliste du Faso

La 31ème édition du 26 octobre au 4 novembre

17 équipes dont celle du Togo prendront part à l'édition 2018 du Tour cycliste du Faso qui se déroulera du 26 octobre au 4 novembre prochain...

PAGE 10

Alternance politique au Togo

Agbéyomé Kodjo, dans la peau de président de la République

La question de l'alternance politique revient régulièrement sur toutes les lèvres dans notre pays. Pour l'opposition et ses partisans, le Togo n'a pas connu d'alternance depuis des décennies...



PAGE 3



CENI / Nomination de quatre membres de la Coalition

Le regroupement exprime sa colère et menace de retourner dans la rue

Au lendemain de la nomination de quatre de ses membres à l'Assemblée nationale au titre de la commission électorale nationale indépendante (Ceni) et ceci dans une atmosphère électrique, la Coalition des 14 fait une sortie des plus attendues. Réunis au siège de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA), les leaders ont exprimé une colère indescriptible...

PAGE 5

DERNIERES MINUTES

Formation entre forces de l'ordre et journalistes pour établir un dialogue en période électorale

L'ambition du Conseil national des patrons de presse (CONAPP), à la veille des élections prévues pour le mois de décembre, est de voir les forces de l'ordre et les professionnels des médias comprenant leurs tâches respectives et travaillant ensemble sur le terrain sans violence. Pour ce faire, le CONAPP rassemble ce mercredi 24 octobre à l'Agora Senghor à Lomé, forces de l'ordre et journalistes, autour d'une rencontre de formation. Objectif ?...

PAGE 3

Sécurité civile

Un trou béant menace l'intégrité des personnes et des biens au grand marché de Lomé

PAGES 2



	SOMMAIRE RCA/Justice Une Cour pénale spéciale inaugurée  P4	Finance publique Le Togo sollicite 50 milliards de FCFA sur le marché financier régional  P5	Cinéma Un festival en ligne pour la célébration du cinéma  P9	Ethiopie /Athlétisme Feyisa Lilesa rentre au pays après deux ans d'exil  P10	Université de Lomé Reprise des activités académiques sur une note d'optimisme  P11
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Sécurité civile

Un trou béant menace l'intégrité des personnes et des biens au grand marché de Lomé

Sur une rue du grand marché de Lomé non loin de l'hôtel Magnificat et de l'Union togolaise de banque (UTB), se trouve actuellement ce que nous pourrions qualifier de « crevasse ». Ce trou béant qui a surgi de nulle part et qui continue de s'agrandir n'est pas loin de causer de graves accidents si rien n'est fait.

Le grand marché de Lomé est le plus grand centre commercial du Togo. Il suscite beaucoup d'engouement et enregistre assez d'affluence tous les jours. Que ce soit pour les étrangers ou les Togolais, cet endroit est un vrai symbole du brassage économique. Malheureusement, ce poumon de l'économie togolaise vit souvent des situations à même de menacer son existence ainsi que la sécurité des biens et des personnes.

On se rappelle le terrible incendie qui a ravagé le bâtiment principal en 2013, plongeant ses locataires, pour la plupart des femmes, dans le désarroi. En début de cette année, ce marché a de nouveau été frappé par un sort funeste, lorsqu'un immeuble s'est écroulé sur les passants, occasionnant morts et

blessés. Sans oublier les accidents qui surviennent régulièrement à cause de l'imprudence et du non-respect du code de la route par les usagers.

Comme si cela ne suffisait pas, c'est maintenant un grand trou qui se creuse dans le marché. Le trou est situé à l'ouest du marché, sur une route parallèle à l'hôtel Magnificat, en allant vers Agbadahonou juste avant les vendeurs d'œuvres d'art. C'est une voie qui est très empruntée par les taxis et les motocyclistes. D'ailleurs, l'endroit fait office de station pour les zémidjans et les taxis. Juste à côté, les revendeuses de pagnes, de chemises et de sous-vêtements pour femmes, des vendeurs de films sur DVD sont installés.



Le trou en question

C'est donc un endroit qui est très fréquenté. Par expérience, à partir de midi jusqu'au soir, difficile de se frayer un passage à cet endroit. Et c'est justement là-bas que ce trou a pris naissance, a grandi et peut être actuellement qualifié de « crevasse ». Pire, vu la fragilité du sol à cet endroit, si rien n'est fait le trou va continuer de s'agrandir. Un

vrai danger public. La municipalité et l'Etablissement public pour l'exploitation des marchés (Epam), sont fortement interpellés. Les riverains ont placé des signalisations de fortune, mais le risque d'accidents est fort surtout la nuit. Même en journée, nul n'est à l'abri d'une chute.

Edem Dadzie

Haho/stratégie nationale REDD+ Impacts des options retenues dans la version 1 du

Le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières en collaboration avec la Commission Préfectorale de Développement Durable (CPDD) de Haho a organisé le jeudi 18 octobre 2018 à Notsè un séminaire préfectoral d'échanges et d'évaluation des impacts des options retenues dans la version de la stratégie à l'intention d'une quarantaine d'acteurs.

Cette activité vise à analyser et à évaluer les impacts techniques, économiques, environnementaux et sociaux.

Tchaoudjo Présentation de projets de développement aux

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a organisé le mercredi 17 octobre à Sokodé, une journée de sensibilisation à l'intention des acteurs sur les projets « Filets sociaux et services de bases ». La rencontre a permis aux acteurs de s'approprier le contenu des projets initiés et mis en œuvre par le gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale. Il s'agit également d'amener les communautés des villages bénéficiaires à maîtriser, les actions et les stratégies afin d'identifier les rôles et responsabilités des principaux acteurs.

Dankpen Le préfet rencontre des producteurs de soja bio

Le préfet de Dankpen a échangé mardi 16 octobre 2018 avec les producteurs qui sont victimes de non paiements de leurs produits.

La rencontre a permis à celui-ci d'éclairer les uns et les autres sur cette affaire qui fait le mécontentement des producteurs qui ne sont pas rentrés dans leurs droits il y a trois ans.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG. LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Alexandre Wémima
 Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla

Service commercial:
 DIRECT AGENCE
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES MINUTES

... Faire en sorte que chacun de ces acteurs clés puisse savoir les proportions et les limites de ses prérogatives pour de parfaites élections dans notre pays.

« En la matière, les forces de l'ordre et de sécurité ainsi que les journalistes ont toujours joué des rôles déterminants, chacun dans le domaine qui le concerne. Mais très souvent et malheureusement sur le terrain, l'atmosphère

n'a toujours pas été parfaite entre chasseurs d'image et d'information et les agents de maintien d'ordre. L'entente n'a toujours pas été au rendez-vous entre les deux acteurs qui pourtant devraient parfois se mettre ensemble pour une cohésion », constate Tchagnao Arimiyao, le président du CONAPP. Il est indéniable que les médias sont un canal idéal d'information et de formation des populations. C'est la

raison pour laquelle, il paraît urgent pour le CONAPP de permettre aux journalistes et aux forces de l'ordre de se réapproprier l'étendue et des limites de leurs missions respectives en période électorale. Plusieurs personnalités de la presse et de l'armée sont annoncées pour entretenir journalistes et forces de l'ordre. Entre autres, on notera la présence de Kasséré Pierre Sabi, membre de la HAAC ; du Colonel Djibril

de l'Etat-major des Forces Armées togolaises (FAT), du Colonel Awizoba de la Gendarmerie nationale.

Le vœu du CONAPP est de poursuivre et de rééditer ce type de projet qui permet à coup sûr d'avancer dans la bonne direction. Les journalistes ainsi outillés sur les fondamentaux et les limites de leur métier en période électorale auront l'envie de collaborer avec ces partenaires de terrain, c'est-à-dire les Forces

de l'ordre qui ne seront pas moins outillés sur les fondamentaux et les limites de leurs métiers. Une bonne entente entre les deux parties pendant les différentes étapes du processus électoral est ainsi garantie.

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) est la principale organisation des patrons de médias au Togo. A ce jour, il regroupe plus de 115 medias de lignes éditoriales diversifiées.

T.M.

CENI / Nomination de quatre membres de la Coalition

Le regroupement exprime sa colère et menace de retourner dans la rue

Au lendemain de la nomination de quatre de ses membres à l'Assemblée nationale au titre de la commission électorale nationale indépendante (Ceni) et ceci dans une atmosphère électrique, la Coalition des 14 fait une sortie des plus attendues. Réunis au siège de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA), les leaders ont exprimé une colère indescriptible et menacent de retourner dans la rue très bientôt.



Des leaders de la Coalition

La Coalition des 14 partis de l'opposition dénonce un passage en force du pouvoir et appelle les

populations togolaises à se tenir prêtes pour de nouvelles manifestations de rue à travers le pays.

Elle n'est visiblement plus dans une logique de résolution pacifique de la crise togolaise. Pour elle, «

le régime RPT/Unir a mis en échec le règlement pacifique de la crise politique togolaise ».

« Le passage en force des députés RPT/Unir à l'Assemblée nationale ce lundi 22 octobre, confirme la volonté du régime de violer les décisions du comité de suivi telles que préconisées par la feuille de route. Au lieu de soumettre à l'Assemblée nationale la liste de la Coalition conformément à la procédure de scrutin de liste plurinominal, le président de l'Assemblée nationale a, dans un tohu-bohu général, proclamé quelques noms, et

clôturé la séance », se sont insurgés les leaders de la C14. Les 14 partis regroupés au sein de la Coalition de l'opposition accusent le pouvoir de diverses machinations visant à ne pas mettre en œuvre la feuille de route de la Cedeao. Elle parle d'actes de violence sur ses militants qui seraient l'œuvre de « milices du pouvoir ». La Coalition relève aussi que le pouvoir refuse de libérer les personnes en détention et continue les arrestations. La Coalition ne compte pas laisser ses membres prêter serment tant qu'ils ne seront pas au nombre de 8. Ce feuilleton est loin d'être terminé apparemment.

La rédaction

Alternance politique au Togo

Agbéyomé Kodjo se voit dans la peau de président de la République

La question de l'alternance politique revient régulièrement sur toutes les lèvres dans notre pays. Pour l'opposition et ses partisans, le Togo n'a pas connu d'alternance depuis des décennies. Mais pour les militants et dirigeants du parti au pouvoir, l'alternance a eu lieu en 2005. Face à cette équation difficile à résoudre et qui cristallise la vie socio-politique des Togolais depuis des années, des acteurs politiques comme Agbéyomé Kodjo pensent être assez compétents pour diriger le pays à un moment ou à un autre.

En marge de la récente Convention nationale qui a consacré le changement de dénomination de son parti politique, Agbéyomé Kodjo a déclaré devant la presse : « J'ai 64 ans aujourd'hui, mais d'une manière ou d'une autre, j'accomplirai mon destin avant de mourir. Mon rêve est que je serai président de la République togolaise. J'ai créé un parti politique pour incarner des

idées et pour conquérir le pouvoir. Il n'est pas interdit à qui que ce soit de rêver. Je pense que j'ai les mérites ». Eh oui ! Le président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), rêve de devenir président de la République au Togo, et il en a le droit comme tout citoyen d'ailleurs. Parlant de mérites, objectivement, ce n'est pas faux. M. Kodjo a plusieurs expériences

à son actif. Il a été tour à tour, directeur général du Port autonome de Lomé (Pal), Premier ministre, président de l'Assemblée nationale, sous le régime de feu général Gnassingbé Eyadema.

Même s'il est rentré en disgrâce à un moment, aujourd'hui c'est en harmonie qu'il vit avec les dirigeants du pays et le peuple en général. C'est l'une



Agbéyomé Messan Kodjo

des rares personnalités qui peut rassurer le camp au pouvoir sur ses réelles intentions s'il parvenait au pouvoir. Seulement, le pouvoir ne se donne pas.

L'alternance ne se décrète pas. Ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui, en ont le droit, tout simplement parce que la majorité des Togolais le veut.

Le jour où des Togolais s'organiseront pour capter ce pouvoir à travers les urnes, ils n'y seront plus et n'auront pas d'autres choix que de s'incliner. Agbéyomé Kodjo et son parti ont donc du pain sur la planche. C'est un travail de longue haleine et il le sait. Mais qui sait ? Peut-être que 2020 nous réserve des surprises. Nous le saurons très vite.

Edem Dadzie

Cameroun / Victoire de Paul Biya

Maurice Kamto, l'autre vainqueur de la présidentielle au Cameroun

Sans surprises, le président camerounais Paul Biya a été annoncé vainqueur de la présidentielle du 7 octobre dernier par le Conseil constitutionnel après avoir tour à tour rejeté les recours des autres candidats. 71,28% de suffrages en sa faveur, Paul Biya rempile pour la 7ème fois consécutive pour un mandat de 7ans à la tête du Cameroun. En dehors de cette victoire à demi-teinte, ce scrutin aura révélé d'autres figures de la classe politique camerounaise, redessinant ainsi l'échiquier politique du pays pour les 7 prochaines années.

Maurice Kamto est la révélation de ce scrutin du 7 octobre 2018 au Cameroun. Par sa stature, sa détermination, un réel travail sur le terrain, Maurice Kamto s'est révélé pendant cette présidentielle. « Quand il a décidé de se lancer avec le MRC en 2012, on ne l'a pas vraiment pris au sérieux. Aujourd'hui, c'est lui qui bouscule le pouvoir, cela faisait plus de 20 ans qu'on n'avait pas vu cela », reconnaît un observateur de la vie politique. François Soudan, directeur

de la Rédaction de Jeune Afrique a déclaré pour sa part sur RFI que Maurice Kamto est « la révélation » du scrutin. Il explique : « ...Paul Biya a fait une campagne qui a duré très exactement 12 minutes et 20 secondes. C'était le temps de son meeting et de son discours à Maroua. Celui qui est réellement apparu dans le cadre de ce scrutin, c'était Maurice Kamto. Maintenant, une victoire dans l'opinion ou une percée dans l'opinion, même si l'adversaire a la légitimité juridique, cela ne

veut pas dire grand-chose. Jean-Ping au Gabon en a fait l'amère expérience. Il va falloir qu'à 64 ans, Maurice Kamto trouve sa voie, et il est désormais face à son destin politique sur le terrain de Paul Biya ». Son parti, le MRC, grandit aux dépens du SDF. En raison de la crise anglophone, le principal parti de l'opposition camerounaise n'a pas pu faire le plein des voix dans des fiefs traditionnels du Nord-Ouest et Sud-Ouest. Considéré à juste titre ou non, comme comptable



Maurice Kamto

au même titre que le parti au pouvoir de la situation actuelle du pays, le parti de John Fru Ndi est aujourd'hui divisé. Joshua Osih en paie le prix.

Ce sera donc 14,23% des voies pour le désormais chef de file d'une opposition fortement devancée, aplatie et réduite. Une contestation de la part de ce juriste chevronné qui ne servira à rien, ne serait-ce que pour finir d'asseoir sa légitimité en tant que « 1er opposant » à Paul Biya, pour ce « 7X7, 7ème mandat de 7 ans.

Agrégé des facultés de droit, avocat, commandeur de l'Ordre de la Valeur au Cameroun et en République du Niger, Chevalier des palmes académiques et doyen de faculté, les distinctions de Maurice Kamto semblent avoir pesé dans la faveur que lui auraient accordée les 14% d'électeurs. Et pourtant, le « Prof. » estime avoir plutôt battu Paul Biya avec 39,74% des voix contre 38,47%. Des chiffres compilés par son équipe de campagne, rejetés par le Conseil constitutionnel.

Alexandre Wémima

RDC/Présidentielle 2018

L'UDPS ira aux élections avec la machine à voter décriée par l'opposition

C'est la polémique qui risquerait de mettre à mal les tentatives de l'opposition congolaise de faire front commun face au dauphin candidat désigné par Joseph Kabila. Le parti de Félix Tshisekedi affirme qu'il ira aux élections présidentielle, législatives et provinciales de la fin d'année, même avec la machine à voter contestée par les autres grands partis de l'opposition.

La polémique ne cesse pourtant d'enfler à Kinshasa depuis la récente sortie médiatique de certains de ses lieutenants sur le recours à la machine à voter pour les élections à venir en RDC, le 23 décembre. Jusqu'ici, l'opposition a toujours appelé à l'abandon de cet engin. Mais il n'est plus

certain que cette position soit entièrement partagée au sein de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

Pour le parti de Félix Tshisekedi, la machine à voter n'est qu'un prétexte pour ne pas aller aux élections. Pour Peter Kazadi, le directeur de cabinet

adjoint du leader de l'UDPS, en charge des questions politiques, juridiques et administratives, en maintenant l'usage des machines à voter pour la présidentielle du 23 décembre prochain, le parti au pouvoir voudrait tout simplement pousser l'opposition au boycott et laisser le boulevard libre à

Kabila.

Il explique : « Selon nos renseignements, le président de la Commission électorale nationale indépendante ne sera pas en mesure de déployer les 100.000 machines à voter nécessaires pour le scrutin du 23 décembre, pourtant il continue à utiliser le maintien de ces engins comme un prétexte pour pousser l'opposition au boycott, et ainsi maintenir au pouvoir Joseph Kabila à l'issue d'autres

conciliabules. ».

Ainsi, à l'UDPS, pas question de boycotter le 23 décembre, quel que soit le mode de vote qui sera utilisé. Mais, relativise Abraham Luakabuanga, l'un des secrétaires nationaux du parti, « Notre parti ira aux élections avec la machine à voter si la Ceni répond à toutes les recommandations émises tant par les experts britanniques que par l'Organisation internationale de la Francophonie ».

T.M.

RCA/Justice

Une Cour pénale spéciale inaugurée

La session inaugurale de la Cour pénale spéciale s'est tenue, ce lundi 22 octobre, à Bangui. Cette Cour, hybride, est composée de 25 juges, 13 nationaux et 12 internationaux pour juger les crimes internationaux commis en Centrafrique de 2003 à aujourd'hui. La CPS vient ainsi appuyer la justice locale et elle est très attendue.

L'inauguration officielle de la Cour pénale spéciale fut un moment solennel. Si les stratégies de poursuite et d'enquête ne sont pas encore publiques, le Procureur spécial adjoint pour la CPS, Alain Ouaby-Bekāi, revient sur les principes généraux. « C'est un sentiment de fierté. Pas pour moi seul, mais pour le peuple centrafricain. Nous voulons la justice pour les victimes, suite aux graves crimes qui



Michel Landry Louanga, président de la CPS

ont été donc commis dans ce pays. Le président de la République veut la lutte contre l'impunité, qu'il y ait

réparation de toutes les victimes et c'est à partir de ces réparations que nous aurons la paix. C'est pourquoi nous pensons que pour nous, Centrafricains, c'est un grand pas. Un grand pas pour la paix en Centrafrique », a-t-il déclaré.

Désormais, les plaintes vont donc pouvoir être déposées et les enquêtes lancées. L'attente est bien-sûr grande du côté des victimes.

« Nous sommes dans l'attente. Les victimes sont dans l'attente du lancement des premières enquêtes.

Nous attendons également la publication des critères de poursuite du procureur qui détermineront sa politique pénale. On attend avec impatience. La justice prend du temps, la mise en place des équipes prend également du temps. C'est néanmoins le moment opportun pour lancer les premières enquêtes », a souligné Pierre Brunisso, coordinateur du projet conjoint de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme.

Le décompte est lancé. La CPS a désormais cinq ans, à partir d'aujourd'hui, pour mener sa mission à bien.

Rfi.fr

Energie/Production d'électricité**Le gouvernement signe une convention de concession avec la société Eranove**

Une convention de concession de production d'électricité a été signée, hier mardi 23 octobre, entre la société Eranove et l'Etat togolais. Une nouvelle centrale électrique sera construite dans la zone portuaire de Lomé. Baptisée Kékéli Efficient Power, la nouvelle centrale électrique portera la capacité de production du Togo à 193 MW.

La demande en électricité au Togo va crescendo. Sur le plan national, cette demande tourne autour de 200 MW. C'est pour la combler que les autorités togolaises ont signé cette convention pour la conception, le financement, la construction, l'exploitation

et la maintenance d'une nouvelle centrale thermique. Le coût global de cette concession s'élève à près de 64 milliards de FCFA. La capacité de production de la nouvelle centrale thermique sera complétée par des approvisionnements en électricité du Ghana et

du Nigéria. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'Etat d'assurer une indépendance énergétique au Togo. La nouvelle centrale thermique bi-fuel aura une capacité de 65MW.

Le protocole a été signé par les ministres des Mines



Marc Albérola et Marc Ably-Bidamon

et de l'Energie et celui de l'Economie et des Finances, Marc Ably-Bidamon et Sani Yaya, et le directeur général de la société Eranove, Marc Albérola.

La société Eranove chargée de la construction et de l'exploitation de cette

centrale est un groupe industriel panafricain spécialisé dans la production de l'électricité en Afrique. Le groupe est présent en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en République démocratique du Congo.

La rédaction

Production de l'anacarde et du karité**Les acteurs des filières outillés sur le management, le leadership et le Mifa**

Le ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé a organisé un atelier de formation des formateurs sur le management et le leadership à l'endroit des acteurs des filières anacarde et karité. L'atelier a permis également d'outiller les acteurs de ces filières sur leur rôle et responsabilité et sur le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa). La formation s'est tenue à Sokodé, du 17 au 19 octobre dernier.

Les travaux de cet atelier de formation des formateurs des filières anacarde et karité ont été lancés par la ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé, Mme Bernadette Legzim-Balouki. Le thème retenu pour cet atelier est « le management et le leadership, le Mifa, le rôle et les responsabilités des organisations professionnelles et paysannes des filières anacarde et karité ». Une cinquantaine de participants venus des associations professionnelles et paysannes de l'anacarde et du karité ont pris part à cet atelier.

Le Projet de durabilité et de renforcement des capacités commerciales de l'anacarde et du karité (Prodak) est une initiative du ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé. Le projet vise entre

autres à améliorer la qualité de l'anacarde et du karité et de leurs dérivés. Ceci pour rendre compétitives ces filières sur les marchés et accroître leurs recettes d'exportation. Le projet vise également à réduire la pauvreté en améliorant les revenus des acteurs de ces filières.

Pour sa mise en œuvre, le projet a reçu un financement du programme Cadre intégré renforcé (CIR). La mise en œuvre du Prodak permettra d'atteindre les objectifs de l'axe 2 du Plan national de développement (PND) qui vise à développer les pôles de transformation agricoles, manufacturiers et d'industries extractives.

Le Togo modernise les secteurs agricole et commercial pour faciliter la production, la transformation, la commercialisation et l'exportation des produits

togolais. Le secteur agricole occupe une place importante dans l'économie togolaise. Il contribue à plus de 40% au PIB réel du pays contre 24% et 36% respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire. Près de 65% de la population active travaille dans ce secteur.

Mme Bernadette Legzim-Balouki a profité de l'occasion pour encourager les opérateurs économiques et partenaires des filières anacarde et karité à s'approprier le Prodak et a évoqué l'engagement des autorités togolaises à les accompagner. « Le gouvernement prend l'engagement formel de continuer par vous accompagner dans vos activités quotidiennes de promotion des chaînes de valeurs », a-t-elle déclaré aux participants.

Félix Tagba

Gouvernance économique**L'édition 2019 du rapport Doing Business sera publiée le 31 octobre**

La 16ème édition du rapport Doing Business sera publiée le 31 octobre prochain. En 2017, le Togo a occupé la 156ème place sur 190 pays. Pour faire progresser sa place, le Togo a entrepris plusieurs réformes. Ces réformes permettront d'améliorer l'environnement des affaires et de favoriser la croissance économique.

Le projet Doing Business mesure la réglementation des affaires et son application effective. Cette initiative de la Banque mondiale concerne 190 pays. Le Doing Business analyse les données des petites et moyennes entreprises qui

sont sur le territoire national. Le thème principal du Doing Business 2018 publié le 31 octobre 2017 était « Réformer pour créer des emplois ».

Le Togo a entrepris plusieurs réformes pour améliorer le climat des affaires et faire progresser sa place dans

le Doing Business. C'est ainsi que le pays a mis en place la cellule Climat des affaires, un organe qui traite de l'environnement des affaires au Togo. Le pays veut également faire du secteur privé le moteur de sa croissance économique.

Avec Togofirst.com

Finance publique**Le Togo sollicite 50 milliards de FCFA sur le marché financier régional**

Le Togo a lancé sur le marché financier une émission d'Obligations assimilables du trésor. Cette émission permettra au pays de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales pour assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat. L'annonce de cette émission a été faite par l'agence régionale ouest africaine de planification de la dette Umoa-Titres.



Sani Yaya
ministre de
l'Economie
et des
Finances

L'émission est émise par le trésor public, sous la responsabilité du ministère de l'Economie et des Finances. Elle concerne deux Obligations assimilables du trésor (OAT). Une de maturité de 3 ans (échéance : 20 septembre 2020). L'avis d'appel d'offres mentionne que le remboursement de cette obligation se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in fine) et le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 6% l'an dès la première année.

Et pour l'OAT de maturité 5 ans (échéance : 20 septembre 2022), le remboursement se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in fine). Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 6,25% l'an dès la première année.

La date de dépôt des soumissions est fixée au vendredi 26 octobre 2018.

La souscription des titres doit se faire auprès des Spécialistes en valeur du trésor (SVT) habilités de l'Etat. Il s'agit de la BOA Togo, de Coris Bank International Burkina, d'Ecobank Côte d'Ivoire, d'Orabank Togo et de l'UTB. Pour les investisseurs résidant au Togo, les intérêts perçus sur les Bons et obligations du trésor sont exonérés d'impôts. Les non-résidents sont quant à eux soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence. Le communiqué d'Umoa-Titres précise que les offres seront reçues à travers l'application Sagetil-Umoa.

F.T.

Journée mondiale de lavage des mains

Laver les mains, un geste simple mais salvateur

Célébrée pour la première fois le 15 octobre 2008, la Journée mondiale du lavage des mains (JMLM) est une campagne visant à motiver et à mobiliser les populations à travers le monde pour améliorer leurs habitudes quant au lavage des mains. Les mains doivent être lavées avec du savon aux moments critiques de la journée. Articulée cette année autour du thème « Mains propres, une recette pour la santé », cette journée mondiale célébrée chaque 15 octobre est dédiée à la sensibilisation des populations pour se laver les mains avec du savon afin de prévenir certaines maladies. Le risque de contracter une maladie respiratoire ou intestinale peut être réduit de 25 à 50% par ce geste. Le Togo, comme tout pays responsable et conscient de l'enjeu, observe aussi cette journée pour limiter dans la mesure du possible les maladies liées à la saleté des mains.

Le lavage des mains avec du savon est rarement pratiqué. A travers le monde entier, les taux observés quant au lavage des mains avec du savon vont de 0 à 34%. Au Togo, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est très élevé, 123 pour 1000, selon les statistiques de 2010.

Aussi sur 1.000 naissances, 78 ne fêtent jamais leur premier anniversaire. Les causes des décès des enfants sont liées aux maladies diarrhéiques. Les épidémies de choléra vécues au Togo entre 2005 et 2009 illustrent à plusieurs égards, la méconnaissance des bonnes pratiques en matière d'hygiène: le lavage des mains avec du savon est, en dépit de son caractère

salvateur, une pratique rare et sa promotion bien que suscitant un changement de comportement dans les communautés, s'avère difficile. Le respect des règles d'hygiène, notamment le lavage de mains est le moyen par excellence pour prévenir le choléra et réduit à lui seul de 44% le taux de décès dus aux maladies diarrhéiques. Le lavage des mains avant les repas et après l'utilisation des toilettes, devrait devenir une habitude ancrée dans les mœurs, c'est la raison pour laquelle, le gouvernement togolais, appuyé par les partenaires au développement notamment l'Unicef, mène depuis 2009, l'organisation des activités commémoratives de la journée mondiale de lavage des mains.

faire en vue d'éviter les maladies. Une initiative saluée par les directeurs de ces établissements scolaires qui remercient l'Union européenne (UE) pour l'intérêt porté à l'endroit de leurs élèves. L'activité a pris fin avec la remise

de kits aux établissements. L'initiative s'inscrit dans le cadre des activités à réaliser par la mairie de Kara pour le compte du Projet Eau et Assainissement Togo (PEAT) phase 2, un projet cofinancé par l'UE.

Kara accueille l'événement cette année



Des enfants se lavent les mains

L'activité a été organisée le lundi octobre dernier, à l'endroit des élèves du CEG Kara Ville et ceux de l'EPP

Centrale. L'objectif visé est d'emmener ces élèves à cerner le bien-fondé du lavage des mains et surtout comment le

Implication de la Banque africaine de développement



D'aucuns pourraient s'interroger sur le lien existant entre une banque de développement et des enfants se lavant les mains. Mais, pour la Banque, ce lien existe et il est flagrant. Cela fait écho à son programme pour la réduction de la pauvreté, qui intensifie considérablement ses interventions en matière de fourniture d'eau et d'assainissement en milieu rural, tout en continuant d'appuyer l'adduction de l'eau en zones urbaines et périurbaines et en favorisant une gestion intégrée des ressources en eau. Cette Journée s'inscrit aussi dans le droit fil de l'un de ses High 5, « Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique », car

une meilleure santé signifie aussi une vie meilleure. Avec un portefeuille de 4,2 milliards de dollars environ consacré à l'eau et à l'assainissement à travers 42 pays africains dont le Togo, la Banque s'efforce d'être un partenaire de choix dans la sécurisation de l'approvisionnement en eau, favorisant une croissance inclusive et durable.

Le Département de l'eau et de l'assainissement de la Banque est chargé de la coordination des opérations de la Banque dans le secteur de l'eau, du développement de projets non souverains et de la gestion de programmes souverains dans ce secteur.

Le lavage des mains met à l'abri de beaucoup de maladies

Rien n'est plus efficace pour se protéger contre les maladies infectieuses comme la grippe (influenza) et le rhume que le fait de bien se laver les mains (ou d'utiliser un désinfectant à base d'alcool). En plus de vous prémunir, cette mesure contribue à prévenir la transmission de maladies infectieuses. Même si elles sont propres en apparence, les mains peuvent être porteuses de germes. Les microorganismes (germes) aboutissent sur les mains de différentes manières. Quand un malade éternue ou tousse, les germes de la maladie sont expulsés dans l'air sous forme de minuscules gouttelettes. Si ces dernières atterrissent sur vos mains et que vous touchez votre bouche, vos yeux ou votre nez sans d'abord éliminer les germes, vous devenez porteur de la maladie. Le fait de ne pas vous laver les mains, avant et après, lorsque vous préparez des aliments, après avoir manipulé de la viande crue ou être allé aux

toilettes peut également vous rendre malade. En plus d'aider à prévenir la maladie, le fait de se laver les mains réduit le risque d'infecter d'autres personnes. Si vous ne vous lavez pas les mains convenablement avant d'entrer en contact avec d'autres, vous risquez de leur transmettre les germes présents sur vos mains. Le virus peut aussi se propager par les germes que des mains non lavées déposent sur des objets communs comme une poignée de porte, un clavier, un appareil ménager ou professionnel. Le contact par les mains peut propager des troubles bénins comme le rhume, mais aussi des maladies plus graves, voire mortelles. Les très jeunes enfants, les personnes âgées, celles qui sont atteintes d'une maladie préexistante ou celles dont le système immunitaire est affaibli, notamment par le VIH ou le sida, sont particulièrement vulnérables aux maladies infectieuses. Comment se laver adéquatement les mains.

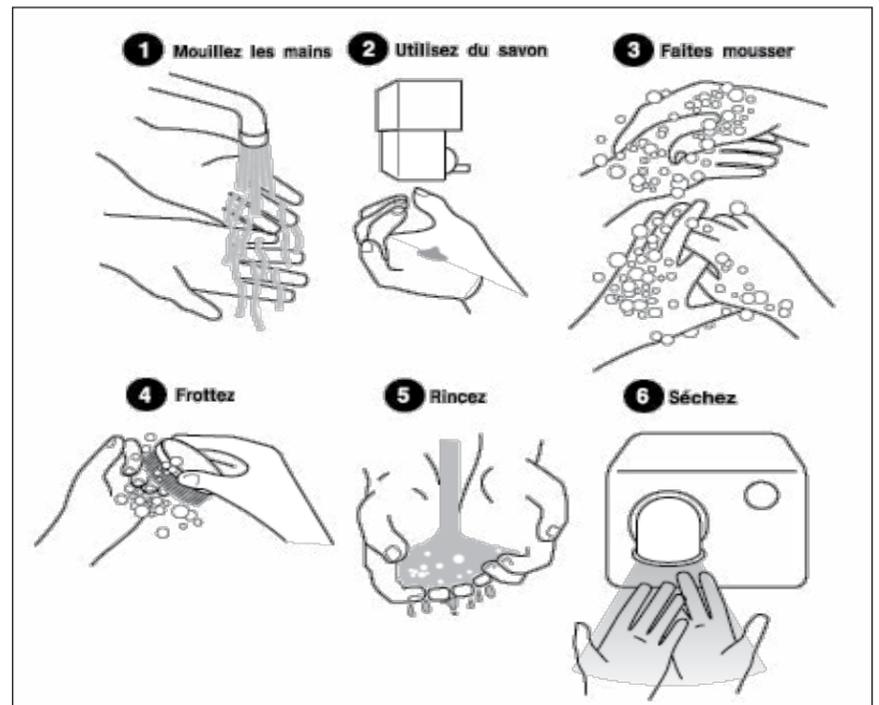
Quand doit-on se laver les mains?

Après être allé à la toilette, après s'être mouché ou après avoir éternué dans ses mains. Avant et après : manger, toucher de la nourriture, boire ou fumer. Après avoir touché de la viande rouge, du poulet ou du poisson cru. Après avoir manipulé des déchets ou avoir été en contact avec des surfaces contaminées comme une poubelle ou un torchon. En rendant visite à des personnes malades ou en les soignant. Avant de préparer ou de prendre des médicaments. Après avoir été en contact avec du sang ou des liquides organiques comme des vomissures ou de la salive. Avant de soigner une plaie ou une coupure et après l'administration des soins. Avant de mettre en place et d'enlever des lentilles cornéennes. En touchant des animaux domestiques ou sauvages ou des excréments d'animaux; après avoir manipulé des aliments ou des gâteries pour animaux de compagnie. Il est très important

de s'assurer que les employés se lavent correctement les mains après être allés aux toilettes pour réduire la transmission d'infections gastro-intestinales. Il est essentiel de bien savonner les mains (un simple rinçage à l'eau est inefficace).

Il est plus agréable d'utiliser de l'eau courante tiède, mais la température de l'eau n'a pas d'incidence sur l'efficacité du nettoyage. Il est recommandé de se frotter les mains pendant au moins 15 secondes (plus longtemps si les mains sont visiblement sales). Pour être sûr de se laver les mains assez longtemps, on peut s'aider en chantant une petite chanson, comme « Joyeux anniversaire » ou A, B, C » deux fois – ce qui est particulièrement utile pour les enfants. Dans ce sens, on peut aussi penser au chirurgien qui se frictionne les mains avant d'opérer (comme on peut le voir à la télévision).

Lavez-vous souvent les mains,



surtout après avoir toussé, éternué ou utilisé un papier-mouchoir, avant et après les repas, avant de préparer des aliments, après avoir manipulé de la viande crue, après avoir touché à un animal et après être allé aux toilettes. Lorsque vous toussiez ou éternuez, utilisez un papier-mouchoir ou faites-le dans le creux de votre bras. Évitez d'éternuer dans la main. Jetez les mouchoirs souillés à la poubelle.

À la maison et au bureau, nettoyez les surfaces pour éliminer les germes, notamment les poignées de porte, les interrupteurs de lumière, les téléphones et les claviers. Si vous avez des enfants, enseignez-leur les mesures d'hygiène

élémentaires et comment se laver les mains adéquatement. Les jeunes enfants devraient être supervisés. Si vous utilisez un savon en pain, placez-le dans un porte-savon auto drainant que vous pourrez nettoyer en profondeur avant d'y ajouter un nouveau savon. Évitez d'utiliser le même linge humide pour nettoyer les mains de plusieurs enfants.

Évitez de vous rincer les mains dans une cuvette ou un bassin d'eau. Évitez de partager le même essuie-main. N'utilisez pas d'éponges ou de torchons réutilisables, à moins de les changer tous les jours et de les laver avec du détergent. Les germes prolifèrent sur les surfaces mouillées.

Comment doit-on s'y prendre pour correctement se laver les mains ?

Pour se laver les mains de façon efficace, il faut : enlever ses bagues et autres bijoux. Utiliser de l'eau chaude et se mouiller complètement les mains. Prendre du savon et bien le faire mousser. Savonner les mains pendant au moins 15 secondes en prenant soin de frotter entre les doigts, le dos de la main, les poignets et les avant-bras. Se nettoyer le dessous des ongles. Bien rincer sous l'eau courante propre. Se sécher les mains avec une serviette jetable ou sous le séchoir. Fermer les robinets avec une serviette en papier. Éviter de toucher des surfaces souillées en quittant la salle de bain.

au savon, c'est bien plus qu'un geste quotidien. A un moment où la maladie à virus Ebola fait des milliers de victimes en Afrique de l'Ouest, se laver les mains c'est un engagement, c'est un style de vie qui sauve ! C'est notre message à tous, aux petits comme aux grands, en ce jour de célébration de la Journée mondiale de lavage des mains. C'est gratuit et aussi simple que de chanter et de danser sur notre musique. Ensemble disons "Stop" à la transmission des maladies évitables! », ont exhorté les artistes togolais Master Just et Barabas du groupe Toofan, ambassadeurs du lavage des mains au Togo.

« Le lavage des mains à l'eau et

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



APPEL À CANDIDATURES 2018-2020

LICENCE PROFESSIONNELLE EN JOURNALISME

CONTEXTE	CONSTITUTION DU DOSSIER	LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS
<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante deux (2) du Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias – (PROFAMED-Togo), coordonné par l'Université de Lomé (représentée par l'Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts), un appel à candidature est lancé pour la présélection des candidats (professionnels des médias d'Etat et privés) en vue d'un programme de formation continue diplômant en licence professionnelle journalisme à l'ISICA, sur deux ans après une procédure de Validation des Acquis Professionnels.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Copie du BACII ou tout autre diplôme équivalent reconnu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; 2. Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport, à défaut une copie de la carte de presse en cours de validité ; 3. Curriculum vitae détaillé ; 4. Attestation de service; 5. Preuves des expériences professionnelles en relation avec la formation (déclarations des employeurs, attestations d'emploi, contrats, articles publiés ou émissions produites) 6. Lettre de motivation adressée à la Directrice de l'ISICA 7. Rapport d'acquis de l'expérience professionnelle (formulaire à télécharger sur le site www.unlv-lome.tg et à remplir) 8. Quittance de 10 000 FCFA (reçu de la BTCI portant le nom du candidat) 	<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>ISICA UNIVERSITE DE LOME</p>
<p>PUBLIC CIBLE Professionnels de l'information avec 5 ans d'expérience confirmée en presse écrite, presse en ligne, radio ou télévision.</p>		<p>DATES DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>10 au 24 OCT 2018</p>
<p>COUT DE LA FORMATION</p> <p>350 000FCFA par an 300 000FCFA payés par le projet par an 50 000FCFA payé par le candidat retenu par an</p>		<p>LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE</p> <p>BTCI : UL 370240103000590160020771</p>
<p>DUREE DE LA FORMATION</p> <p>Deux (2) années académiques</p>		<p>PROCEDURE DE SELECTION</p> <p>Présélection Entretien Individuel Sélection Définitive 25 au 31 octobre 2018</p> <p>Résultats Sélection 04 NOVEMBRE 2018</p>
<p>CONDITIONS REQUISES</p> <p>Bac II + 5 années d'expérience confirmée en Presse écrite, presse en ligne, radio ou télévision</p>		



Instrument musical

« Akame » made in Burundi

Yves Kamikiwe, plus connu sous le nom de Kami est l'auteur de l'instrument musical dénommé « Akame ». Kami un artiste burundais qui s'est forgé une réputation à travers un style. Ce chanteur fait de l'afroblouz, un mélange de musique traditionnelle burundaise et de chant accompagné de percussions.

Kami qui est dans une quête permanente de perfection a inséré dans ses créations un nouvel instrument de musique. Akame, fabriqué par le jeune Kami est un instrument qui comprend toutes les

notes musicales. Il est essentiellement fait de bouteilles plastiques et produit un son unique.

« L'idée de fabriquer cet instrument que j'ai baptisé Akame, m'est venue quand je buvais le jus de Malte. Si la bouteille est pleine, elle ne produit aucun son, mais au fur et

à mesure qu'on diminue le niveau d'eau, cela produit des notes différentes », a expliqué Yves Kamikiwe.

Grâce à l'Akame, Kami a reçu plusieurs décorations et awards. Actuellement, il est ambassadeur de l'African Peace Initiative au Burundi.

La rédaction

Note de lecture de « La Sirène des bas-fonds »

Winnie au cœur des revers de l'amour

Parue aux éditions Awoudy, en mai 2014, l'œuvre « La Sirène des bas-fonds » est une nouvelle écrite par la Togolaise Noun Faré.

C'est une œuvre de 62 pages qui relate l'histoire d'une adolescente, Winnie, qui est tombée éperdument amoureuse d'un jeune homme nommé Joseph. Si généralement, il incombe à l'homme de draguer en premier la femme, dans « La Sirène des bas-fonds », le rôle est inversé. Winnie avait pris les rênes et a mis toutes les chances de son côté afin d'avoir pour elle seule, le garçon le plus beau et le plus convoité de son établissement.

A 17 ans, l'amour a donné des ailes à Winnie. Innocence ou naïveté ? Si amoureuse, Winnie négligeait ses études, mieux elle découchait de la maison pour finalement quitter ses parents et s'installer chez son prince charmant.

A-t-ontoujoursbesoin de subir des conséquences ? Justement, dans le cas de la rêveuse Winnie, les conséquences ont corrigé mieux que les conseils. Pourquoi ?

Les bons conseils pour ramener Winnie à la raison furent vains. L'héroïne est tombée plus bas que terre. Pire, elle fut obligée par le fameux Joseph à se prostituer le fameux Joseph. Ce dernier la bastonnait, celle qui a tout abandonné pour lui est devenue son objet sexuel...

Cet ouvrage de Noun Faré traite d'un thème pour ne pas dire des thèmes assez pertinents. Noun a touché du doigt non seulement la question de l'amourette de l'adolescence mais également celle de l'autorité parentale, de l'amitié, de l'utilité des études, de la mauvaise foi des jeunes garçons et surtout la problématique de la naïveté des jeunes filles.

Que dire de l'œuvre de Noun Faré ?

Préfacé par le Togolais Kagni Alem, Grand Prix littéraire d'Afrique Noire, « La Sirène des bas-fonds » est une œuvre très fascinante de par son récit d'amour, de

joie, de misère... La couverture du livre est non seulement attirante, mais le titre est également accrocheur et suscite beaucoup de questionnements.

Avant même d'aller à la lecture des lignes de cette nouvelle, l'on songe à une histoire de la « reine des eaux »... Dès les premières lignes de ce texte, l'on ressent la déception d'une jeune adolescente. L'adolescence, une période de naïveté ou de l'innocence?

D'après l'auteure, l'adolescence serait-elle un mélange d'innocence et de naïveté ? Il y a de quoi remuer le pot parce que les traits de l'homme de rêves de l'héroïne de Noun se confondaient à ceux de bande dessinée ou d'une série télévisée. L'adolescence... Tout est permis ? Est-ce la question qui a poussé Noun Faré à écrire cette œuvre ? C'est un ouvrage écrit en de courtes phrases avec un style propre à l'écrivaine.

« Donne-toi des ailes. Prends ton envol », c'est sur ces mots que Noun Faré a redonné vie à son

personnage qui a connu assez de périples sur le chemin de l'amour.

Nadia Edodji

Cinéma

Un festival en ligne pour la célébration du cinéma africain

Online African Film Festival (OAFF) est le premier festival en ligne, créé pour la valorisation du cinéma africain. Cette première est une initiative de la plateforme Cinewax. Ce festival est prévu du 15 novembre au 15 décembre 2018.



Une annonce du festival

Le festival OAFF a pour but de réunir les passionnés de cinéma à travers le globe et mettre en valeur le cinéma africain et toutes ses richesses et ramifications.

Le festival en ligne dans quinze pays diffusera une trentaine de films autour du thème de « l'africanité ou qu'est-ce qu'être africain aujourd'hui dans le monde ? » Des longs métrages qui évoquent la culture, la nationalité, le sentiment

d'appartenance et la communauté à travers des réalisateurs ou des intervenants originaires d'Afrique, un continent qui possède autant de diversités que de personnes.

Ce festival se déroulera donc en ligne durant un mois mais passera également par des séances en présentiel dans les pays comme la Belgique, la France, la Côte d'Ivoire, le Sénégal.

N.E.

Lire

« Le manuscrit retrouvé » de Paulo Coelho. Ed Flammarion. 2013 Pp 160-163

« ...Aussi, Seigneur, donne-nous aujourd'hui notre miracle de ce jour. Même si nous ne sommes pas capables de le remarquer, parce que notre esprit semble concentré sur des hauts faits et des conquêtes. Même si nous sommes trop occupés par notre

quotidien pour savoir comment il a modifié notre chemin. Quand nous serons seuls et déprimés, ouvrons les yeux sur la vie qui nous entoure: la fleur qui pousse, les étoiles qui se déplacent dans le ciel, le chant lointain de l'oiseau ou la voix toute proche de l'enfant. Comprendons qu'il existe des choses tellement importantes qu'il faut les découvrir sans l'aide de personne. Et à ce moment-là ne nous sentons pas désespérés:

Tu nous accompagnes et tu es prêt à intervenir si notre pied s'approche dangereusement de l'abîme. Allons de l'avant malgré la peur, et acceptons l'inexplicable malgré notre besoin de tout expliquer et de tout connaître.

Comprendons que la force de l'Amour réside dans ses contradictions. Et que l'Amour est préservé parce qu'il change, et non parce qu'il reste solide et sans défis. Et chaque fois

que nous verrons exalter l'humilité et humilier l'arrogance, puissions-nous y voir aussi le miracle. Quand nos jambes seront fatiguées, marchons avec la force qui vit dans notre cœur. Quand notre cœur sera fatigué, avançons cependant avec la force de la Foi. Voyons dans chaque grain de sable du désert la manifestation du miracle de la différence, et cela nous encouragera à nous accepter tels que nous sommes. Car, de

même qu'il n'y a pas au monde deux grains de sable semblables, il n'y a pas non plus deux êtres humains qui pensent et agissent de la même manière. Puissions-nous nous montrer humbles à l'heure de recevoir et joyeux au moment de donner. Comprendons que la sagesse n'est pas dans les réponses que nous recevons, mais dans le mystère des questions qui enrichissent notre vie... »

Ethiopie /Athlétisme**Feyisa Lilesa rentre au pays après deux ans d'exil**

Feyisa Lilesa est rentré dans son pays, l'Ethiopie dimanche dernier après plus de 2 ans d'exil aux États-Unis. Le marathonien a enfin retrouvé son pays pour la première fois depuis la période des Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Voulant exprimer son opposition à la répression que subit la minorité Oromo, une ethnie à laquelle il appartient lors des Jeux Olympiques de Rio en 2016, à travers un geste contre les autorités de son pays, Feyisa a dû fuir son pays, laissant derrière lui sa famille.

« Je savais que ce jour viendrait, parce que je savais que le sang de tous ces gens ne serait pas versé en vain. Je savais que ce gouvernement

dictatorial finirait par tomber », a-t-il déclaré. Pour lui, « il y a eu un sacré changement dans le pays. Maintenant les gens peuvent exprimer librement leurs opinions et condamner librement le gouvernement, a-t-il déclaré. « Ma sympathie va aux martyrs qui ont sacrifié leurs vies et m'ont donné la liberté de venir dans mon pays et rejoindre ma famille », a-t-il ajouté. Après avoir hissé haut les couleurs de l'Ethiopie à Pergine Valsugana en 2008, à New Delhi, 21 novembre



L'athlète Feyisa-Lilesa

2010, à Rotterdam en avril 2010, il remporte le Marathon de Tokyo en 2 h 6 min 56 s et aussi d'autres compétitions internationales en athlétisme.

Lilesa, lors du marathon olympique du 21 août 2016 où il termine deuxième, croise ses poings au-dessus de sa tête. Par ce geste, il reproduit ainsi un signe de soutien à des

manifestations en cours contre le gouvernement éthiopien dans les régions Amhara et Oromo. Il déclare ensuite être Oromo et craindre pour sa sécurité s'il retournait dans son pays. Resté à Rio malgré les assurances de son gouvernement, il envisage de demander asile aux États-Unis. Il réitère ce geste le 14 janvier 2017 lors du semi-marathon de Houston où il termine 2ème.

A la suite de la nomination d'un nouveau Premier ministre en avril dernier, le nouveau gouvernement, incarné par Abiy Ahmed a pris des mesures pour libérer des prisonniers politiques et ne plus la minorité Oromo comme organisation terroriste.

Justin Amaah

Tour cycliste du Faso**La 31ème édition du 26 octobre au 4 novembre**

17 équipes dont celle du Togo prendront part à l'édition 2018 du Tour cycliste du Faso qui se déroulera du 26 octobre au 4 novembre prochain au Burkina-Faso.



Le Togo sera représenté au tour du Faso

Les participants à cette compétition auront à faire au total un parcours en dix étapes. Il s'agit notamment de :

Ouagadougou - Manga, 105 km ; Manga - Bolgatanga, 155 km ; Bolgatanga - Po, 90 km ; Laye - Ouahigouya, 148 km ; Yako - Ziniare, 145, 6 km ; Sabou - Koudougou (CME), 31 km ; Orodara - Bobo Dioulasso, 122 km, Bobo Dioulasso - Boromo, 176 km ; Loumbila - Kaya, 90, 9 km ; Zorgho - Ouagadougou, 127, 4 km.

La Fédération togolaise de Cyclisme (FTC) éprouve déjà des difficultés financières et techniques. Ces obstacles constituent des contraintes majeures à cette équipe nationale qui doit se mesurer à des équipes venues de la Belgique, de la Hollande, de la France, d'Allemagne, du Maroc, de la République démocratique du Congo (RDC), du Cameroun, de l'Erythrée, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Mali, du Niger et du Ghana.

JA

Ligue européenne des champions**Le match PSG vs Belgrade a-t-il été truqué ?**

D'après les informations de L'Equipe, une enquête a été ouverte sur un «possible trucage» du match de Ligue des champions entre le Paris Saint-Germain et l'Etoile Rouge de Belgrade. Le 4 octobre dernier, les Parisiens n'avaient fait qu'une bouchée de leur adversaire à l'issue du second match de poule de leur saison européenne, l'emportant sur le score de 6 buts à 1. L'Uefa a averti les autorités françaises que ce match a été potentiellement truqué. Le quotidien sportif révèle ainsi qu'un haut dirigeant du club serbe avait l'intention de miser «plusieurs millions d'euros» sur une défaite par 5 buts d'écart de l'Etoile Rouge, avec des complices.

A lors que le président d'honneur de l'Etoile Rouge, Dragan Dzajic, dément de telles allégations, le Psg a indiqué avoir pris connaissance des informations avec la plus grande indignation, et qu'à aucun moment, un membre du club, quel qu'il soit, n'a été sollicité pour évoquer des questions autres que celles strictement liées à l'organisation du match, à savoir les réunions, visites et autre déjeuner protocolaire d'usage en marge de chaque rencontre d'Uefa Champions League. Suite aux révélations de

visant des agissements présumés de parieurs originaires de Serbie ». Le Club parisien rejette catégoriquement toute implication directe ou indirecte en rapport avec ces soupçons et précise d'ailleurs qu'à aucun moment le Paris Saint-Germain n'a été sollicité par le Parquet national financier en charge de l'enquête.

Le Paris Saint-Germain se tient à la disposition des enquêteurs et ne tolérera



PSG vs Etoile de rouge Belgrade

L'Equipe sur des soupçons de match truqué entre le Psg et l'Etoile Rouge de Belgrade, le club de la capitale (Psg) a réagi par communiqué: « C'est avec la plus grande stupeur que le Paris Saint-Germain découvre l'article du site internet de L'Equipe évoquant des soupçons de trucage du match de Champions League l'ayant opposé, le 3 octobre dernier, à l'Etoile Rouge de Belgrade. Soupçons

pas la moindre atteinte à sa réputation ni à celle de ses dirigeants. À cet égard, le Club se réserve d'engager des poursuites contre quiconque tiendrait des propos diffamatoires à l'encontre du Club et de ses dirigeants. Le Club réaffirme son attachement profond au principe fondamental du sport qu'est l'intégrité des compétitions.

Attipoe Edem Kodjo

Source: L'Equipe



Informer, éduquer & communiquer

Université de Lomé

Reprise des activités académiques sur une note d'optimisme

Après quelques semaines de vacances, les étudiants de l'université de Lomé reprennent les chemins des amphithéâtres. Les anciens qui ont déjà connu les réalités de ce monde, sont plutôt discrets. Les nouveaux, quant à eux, sont pressés de faire l'expérience des études universitaires.



Façade de la nouvelle présidence de l'université de Lomé

Prévue pour avoir lieu en début octobre, cette rentrée a été reportée au 22 octobre. Cela a fait penser à des difficultés qui commenceraient à poindre à l'horizon. Mais plus de peur que de mal. Lundi dernier, les étudiants anciens comme nouveaux

ont rejoint le temple du savoir. Auparavant des journées d'information et de sensibilisation ont été organisées à l'endroit des nouveaux bacheliers. Ces informations les aideront à prendre de bonnes décisions en ce qui concerne le choix du

parcours et les attitudes à adopter pour ne pas perdre des années sur le campus. En effet, et malheureusement, beaucoup prennent le campus comme le lieu de toutes les libertés. Et lorsqu'ils s'en rendent compte, il est parfois trop

tard. Ils ont donc intérêt à rester concentrés, parce qu'avoir le bac, n'est pas la fin du monde. De toute façon, les autorités politiques et universitaires ne lésinent pas sur les moyens pour doter l'université d'infrastructures modernes pouvant permettre l'épanouissement de la jeunesse qui la fréquente. Plusieurs travaux sont actuellement en cours et certains seront réceptionnés pendant cette année.

L'on peut mentionner la rénovation du bâtiment de l'Ecole supérieure d'agronomie (Esa), la rénovation des cités A et B, la construction de deux nouvelles agoras et deux blocs de toilettes, la construction du premier étage du bloc polyvalent, la salle de cours master, la rénovation des voies

autour du village du Bénin et autour du restaurant universitaire, la rénovation de l'amphi 1500, les travaux de construction de l'Institut supérieur des sciences de l'information de la communication et des arts (Isica).

Autant d'initiatives qui sont en train de changer aujourd'hui le visage de cette institution. Les plus anciens étudiants ne se reconnaîtraient pas à ce jour en ce lieu et seraient vraiment émerveillés. Il reste encore beaucoup à faire. Mais si cette dynamique se poursuit, en moins de 5 ans, l'université de Lomé sera l'une des plus modernes d'Afrique. Le qualificatif négatif de « brousse » qu'on lui collait, n'aura plus son sens. Face aux réalisations en cours, l'on ne peut que rester optimiste.

E. D.

SOUS LE PARRAINAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA CULTURE

2^e FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE LOMÉ

THEME
« Lire, s'informer pour se former »

08 AU 12
Novembre 2018

Bluezone
DE Cacavéli

☎ (00228) 90 68 00 73 / 97 76 00 00 🌐 www.lolitteraire-tg.net ✉ f121@lolitteraire-tg.net

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE **CENI-TOGO**



**NOUVEAU RECENSEMENT
ELECTORAL**



Du **1er** au **8 octobre 2018** : **ZONE 1**
Du **17** au **24 octobre 2018** : **ZONE 2**



***C'est elle
qu'il vous
faut***



***Les anciennes
cartes
ne servent plus***

#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !